



## Un conseil personnalisé pour vous agriculteur

- ✘ **Bénéfice** : des solutions d'optimisation fiscales et sociales et préconisations sur le statut le mieux adapté pour votre entreprise
- ✘ **Modalité** : en rendez-vous à la Chambre d'agriculture ou sur votre exploitation

# CONSEIL SOCIÉTÉS

Faire les bons choix et être accompagné dans la création ou modification de votre société



## Les avantages

Vous souhaitez bénéficier de conseils en vue de **créer votre société ou la dissoudre**, modifier les **statuts** ou le **capital**, **transmettre** votre exploitation ou bien encore **accueillir un nouvel associé** ?

Vous vous interrogez sur la **forme de société à choisir** ?

Pour **faire les bons choix**, bénéficiez de l'appui de nos juristes experts.

Un **conseil objectif et confidentiel** pour :

- ✘ **Vérifier si votre situation juridique, fiscale et sociale est la mieux adaptée** à vos objectifs et vos projets,
- ✘ Proposer et **chiffrer des solutions d'optimisation fiscale et sociale**,
- ✘ **Etudier les différents statuts possibles** avec leurs avantages et inconvénients, en particulier au niveau des **prélèvements fiscaux et sociaux**,
- ✘ **Choisir la forme juridique la mieux adaptée** à mon activité et mon exploitation.

*La Chambre d'agriculture de Bretagne est engagée dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et formation et respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs, destiné à protéger vos intérêts essentiels.*



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
BRETAGNE



Des juristes experts en société à la Chambre d'agriculture pour vous accompagner et vous aider à faire les meilleurs choix

# L'APPUI D'UN EXPERT POUR FAIRE LES BONS CHOIX

## Les agriculteurs témoignent

### 1 Le point sur votre situation



En rendez-vous sur votre exploitation ou à la Chambre d'agriculture, votre conseiller **échange avec vous sur vos objectifs** et fait **le point sur votre situation**. Il **répond à toutes vos questions**.

### 2 Analyse et préconisations



Votre conseiller recueille, auprès de votre comptable ou de votre conseiller d'entreprise, les **informations nécessaires à l'analyse de votre situation**, en particulier les **informations économiques et fiscales** (actuelles et à venir). Il vous **présente les différentes solutions** envisageables avec les avantages et inconvénients.

Votre conseiller réalise, si nécessaire, des **simulations de prélèvements fiscaux et sociaux selon les scénarii retenus**, et vous **préconise le statut le plus adapté** pour vous, votre entreprise et vos associés.

*" Nous ne savions pas quel type de société créer, le juriste nous a aidés à préciser nos objectifs. Les **simulations de prélèvements fiscaux et sociaux** nous ont permis de choisir le bon statut pour chacun de nous, **c'est rassurant de savoir que le statut pour lequel nous avons opté est bien adapté** à notre situation. "*



## VOS CONTACTS CONSEILLERS



**Côtes d'Armor**  
Audrey GOAOC • Tél. 02 96 79 20 15  
audrey.goaoc@bretagne.chambagri.fr

**Finistère**  
Audrey GOAOC • Tél. 02 96 79 20 15  
audrey.goaoc@bretagne.chambagri.fr

**Ille-et-Vilaine**  
Jocelyne TRUEL • Tél. 02 23 48 28 70  
jocelyne.truel@bretagne.chambagri.fr

**Morbihan**  
Élodie ROBERT • Tél. 02 97 28 31 30  
elodie.robert@bretagne.chambagri.fr